

**PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION « BATIMENT-CONSTRUCTION »**  
**Ambassadeurs des matériaux biosourcés : sensibiliser et conseiller  
les acteurs de la construction**

**Pour vous inscrire :** <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire » OU via le lien suivant :  
[http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id\\_session=28865](http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/index.php?id_session=28865)  
**Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)**

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « bâtiment-construction » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet : [http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-a11372.html?id\\_rub=4389](http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-a11372.html?id_rub=4389)

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

### **QUAND ?**

**4 au 6 octobre (matin) 2023**

date limite d'inscription  
11 septembre 2023

### **OÙ ?**

**DREAL Pays de La Loire**  
(adresse précisée ultérieurement)

Cette formation est organisée par le CVRH de Nantes

**Cette formation est également prévue dans  
les CVRH d'Aix, Tours, Toulouse (2nd  
semestre) en 2023**

### **Vos contacts à la DGALN**

Maîtrise d'ouvrage : DHUP / QC2  
Cheffe de projet : Laure TRANNOY  
[Laure.Trannoy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Laure.Trannoy@developpement-durable.gouv.fr)

DGALN - Sous-direction des ressources humaines et des compétences  
Rémy BLANES – Responsable du pôle développement des compétences  
Véronique GUIBOUX – Cheffe de projet développement des compétences

### **Votre contact au CVRH et à la DREAL**

Chargée de projet CVRH : Valérie BOSSARD  
☎ : 07 61 74 61 70

Adresse courriel unité :  
[matt-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr](mailto:matt-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr)

Contact DREAL : Sara ANGOTTI  
☎ : 02 72 74 75 41  
[sara.angotti@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sara.angotti@developpement-durable.gouv.fr)

### **Les objectifs de la formation**

Les objectifs de la formation sont :

- Découvrir les caractéristiques des matériaux biosourcés dans la construction et les principaux acteurs régionaux ;
- Disposer de connaissances suffisantes pour pouvoir répondre à des questions d'ordre général sur les matériaux les plus usuels et faciliter leur prescription ;
- Intégrer le réseau d'ambassadeurs des matériaux bio et géo sourcés.

### **Le public concerné – les pré-requis**

Cette formation s'adresse en priorité aux acteurs œuvrant en région Pays de la Loire (structure publique ou parapublique) :

- Services de l'État : DREAL et DDTM (Unité bâtiment / construction, aménagement / habitat, conseil aux territoires...), SGAR... ;
- organismes de conseils tels que ALE, CAUE, Parcs Naturels Régionaux, Conseiller en Énergie Partagée, associations ;
- Commune ou EPCI ;
- Bailleurs sociaux ;

et plus largement toute personne en charge de conseil ou d'appui aux porteurs de projets de réhabilitation ou de construction.

## **CONTEXTE**

Au-delà de l'utilisation du bois dans la construction, les matériaux biosourcés issus de la biomasse d'origine végétale ou animale, représentent une large gamme d'usages pour le bâtiment : isolants, granulats pour béton et mortier, panneaux de particules ou de fibres végétales, matériaux composites à base de fibres végétales et chimie du bâtiment.

Les biosourcés présentent l'avantage d'être renouvelables et sont capables de stocker le carbone atmosphérique par photosynthèse. Le déploiement des solutions constructives à base de biosourcés, axe de transition écologique dans le bâtiment, doit permettre de dynamiser l'économie territoriale. La terre crue, bien que « hors biosourcés », constitue aussi une piste d'avenir en termes d'empreinte carbone ainsi que, au titre de l'économie circulaire, le réemploi.

Parmi les textes de loi, plusieurs d'entre eux publiés avant l'entrée en vigueur de la RE 2020 évoquent déjà l'exigence de performance environnementale des matériaux :

- L'article 14 de la loi n°2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (17 août 2015) : « *L'utilisation des matériaux biosourcés concourt significativement au stockage de carbone atmosphérique et à la préservation des ressources naturelles. Elle est encouragée par les pouvoirs publics lors de la construction ou de la rénovation des bâtiments* » ;
- L'article 181 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique : « *Les performances énergétiques, environnementales et sanitaires des bâtiments et parties de bâtiments neufs [...] répondent à des objectifs d'économies d'énergie, de limitation de l'empreinte carbone par le stockage du carbone de l'atmosphère durant la vie du bâtiment, de recours à des matériaux issus de ressources renouvelables* ».

Au niveau régional, les DREAL sont engagées dans une démarche concrète de structuration et de développement économique de filière aux côtés des professionnels et des collectivités. C'est pourquoi elles sont fortement impliquées dans la tenue des formations ambassadeurs biosourcés et travaillent de concert avec les CVRH pour le montage de ces formations.

Pour toute information complémentaire sur le programme n'hésitez pas à contacter la DREAL Pays de la Loire – Sara ANGOTTI tél : 02 72 74 75 41

## **PROGRAMME PROVISoire DE LA FORMATION**

Le programme ci-dessous est donné à titre informatif ; il est susceptible d'évoluer en fonction des disponibilités des intervenants et/ou de la modification de la présentation prévue.

### **4 octobre 2023**

Matin :

- *Introduction sur les matériaux bio : enjeux, principaux mat. biosourcés, usages et techniques*
- *Commande publique et mat. biosourcés ;*
- *Assurabilité des mat. Biosourcés et assurance bâtiment.*

Après-midi :

- *Avantages du biosourcés, filières, performance environnementale*
- *Le bois*
- *La rénovation performante et les mat. biosourcés*

### **5 octobre 2023**

Matin :

- *Les mat. biosourcés ; freins, coûts et REX*
- *Actions nationales et locales*
- *La terre crue*
- *Accompagnement des particuliers à la rénovation*

Après-midi

- *Le chanvre*
- *La Paille*

### **6 octobre matin 2023**

Matin :

- *Le réemploi : réglementation et filières*
- *Le réemploi : choix techniques*

### **Les intervenants**

- *Céline LEMASSON (CEREMA Ouest)*
- *Gwenaël LEROUX (RESECO)*
- *Nadège HERMIER (SMABTP)*
- *Maxime BAUDRAND (Fibois)*
- *Cyrille LAMOUCHE (Echobat)*
- *Corentin MOURAUD (Collectif terreux armoricains)*
- *Jérôme SOLARD (bureau d'études thermique)*
- *Jean-Marc NAUMOVIC (architecte DPLG – chanvre)*
- *François-Xavier VENDEVILLE (Collectif Paille Armoricain)*
- *Aniss TLEMSAMANI (architecte HMNOP – réemploi)*
- *Dimitri COTY (Elan)*

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
PNF DGALN 2023 – Action n° 23-264  
(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription  
par courriel : matt-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr)

**LA FORMATION : PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION BATIMENT-CONSTRUCTION**  
**Ambassadeurs des Matériaux Biosourcés : sensibiliser et  
conseiller les acteurs de la construction**

CVRH concerné : **NANTES**  
Cheffe de projet : Valérie BOSSARD  
Dates de la formation : **4 au 6 octobre (matin) 2023**  
Date limite d'inscription : 11 septembre 2023

**Catégorie d'action de formation** : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) :

oui  non

**LE CANDIDAT** (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom  Prénom  Sexe (H/F)

Service ou Organisme  N° du département du service

Grade

Fonctions

Adresse courriel

Téléphone

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTECT-MTE <input type="checkbox"/>	MASA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

**Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner obligatoirement)**

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service